

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 1 500 €

Rôle de Trafalgare : mandataire

Montant HT Trafalgare : 1 500 €

Période des prestations : 2011

Durée de l'étude : 1 semaine

Client : A7 Conseil

Responsable du marché : M. Chagnaud

Description du projet



Calais et Dunkerque sont deux grandes agglomérations de la Région Nord – Pas-de-Calais, sous-préfectures de leurs départements respectifs.

Ce sont également deux ports maritimes d'importance.

- Le Port de Dunkerque, 3ème port français, est doté depuis octobre 2008 du statut de «Grand Port Maritime» créé par la réforme portuaire de juillet 2008.

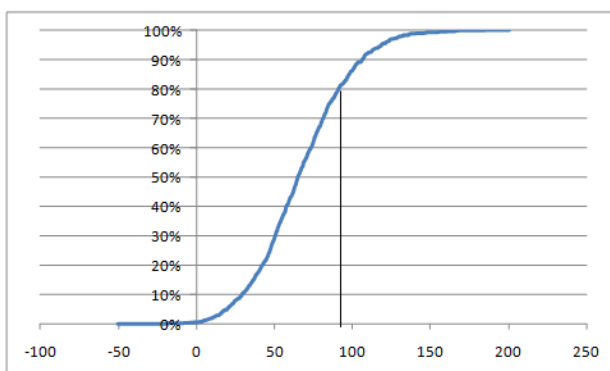
- Le Port de Calais, transféré à la Région Nord – Pas-de-Calais en janvier 2007 suite aux lois de décentralisation, est géré par la CCI de Calais qui porte un projet de développement ambitieux :

«Calais 2015». En outre, l'agglomération calaisienne est desservie au niveau de Fréthun par la LGV Nord, reliant Paris et Lille à Londres via le Tunnel sous La Manche.

Or, la ligne ferroviaire reliant Calais à Dunkerque voit son utilisation limitée de par sa configuration actuelle (voie unique et non électrifiée, infrastructure et équipements vétustes, présence de nombreux passages à niveaux, un seul point de croisement, etc.). Un projet de modernisation est donc en cours.

Description de l'étude

Dans le cadre du bilan socio-économique du projet pour le FEDER, une analyse de risques était à produire, permettant de déterminer les lois de probabilité du taux de rentabilité interne et du bénéfice actualisé. Pour cela, les lois de variation de chaque variable intervenant dans le calcul ont été définies, la sensibilité des TRI et BA à ces variables ont été quantifiées. Une analyse grâce au logiciel @Risk a permis d'évaluer les lois de probabilité des TRI et BA et ainsi la probabilité d'être au niveau présenté dans le dossier.



Loi de distribution du bénéfice actualisé

